



Mesures d'encouragement du Plan de mobilité de l'administration communale PAMACO 2025¹

1. Participation de 80% aux abonnements de transports publics

Mesure illimitée dédiée aux collaborateurs/trices qui renoncent à l'utilisation de la voiture

Modalités : Formulaire « demande de vignette ou d'encouragement » à compléter et retourner aux Services techniques. Pour l'octroi de la subvention, la fourniture des quittances d'abonnement est indispensable.

2. Ecobonus de CHF 250.- par année

Mesure illimitée dédiée aux collaborateurs/trices qui renoncent à l'utilisation de la voiture et qui ne sollicitent pas une subvention TP

Modalités : Formulaire « demande de vignette ou d'encouragement » à compléter et retourner aux Services techniques

3. Participation de 50% (CHF 1'200.- maximum) pour l'achat d'un vélo électrique

Mesure limitée à 20 collaborateurs/trices par année. Seule une facture provenant d'un revendeur agréé au nom du bénéficiaire est acceptée. Le bénéficiaire confirme par écrit être l'utilisateur principal de l'objet qu'il utilise pour ses déplacements pendulaires.

Cette mesure s'ajoute à celles existantes. Elle concerne l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices qui utilisent ponctuellement ou régulièrement le vélo pour leurs trajets pendulaires.

Modalités : Demande écrite accompagnée de la quittance d'achat du vélo à adresser aux Services techniques, technique@villars-sur-glâne.ch

4. Vignettes de stationnement journalières ou demi-journalières

Mesure limitée en fonction du nombre de places disponibles et de vignettes déjà attribuées

VILLARS-SUR-GLÂNE
AUTORISATION DE STATIONNEMENT
PARKBEWILLIGUNG

■ 2018 ■ 2019 ■ 2020

Immatrikulation: _____

■ 1001 Mouton St. ■ 1002 La Vallée Vert. ■ 1003 Le Cornierch
■ 1004 Roches ■ 1005 STEP ■ 1006 Dôle

Mes. Mens. ■ JAN ■ FEV ■ MARS ■ AVRIL ■ MAI ■ JUIN
■ JUIL ■ AOÛT ■ SEPT ■ OCT ■ NOV ■ DÉC

Jour Top	1	2	3	4	5	6	7	8
	9	10	11	12	13	14	15	16
	17	18	19	20	21	22	23	24
	25	26	27	28	29	30	31	

USAGE UNIQUE
Prix: CHF 5.-
Demande écrite / Postkarte

VILLARS-SUR-GLÂNE
AUTORISATION DE STATIONNEMENT
PARKBEWILLIGUNG

■ 2018 ■ 2019 ■ 2020

Immatrikulation: _____

■ 1001 Mouton St. ■ 1002 La Vallée Vert. ■ 1003 Le Cornierch
■ 1004 Roches ■ 1005 STEP ■ 1006 Dôle

Mes. Mens. ■ JAN ■ FEV ■ MARS ■ AVRIL ■ MAI ■ JUIN
■ JUIL ■ AOÛT ■ SEPT ■ OCT ■ NOV ■ DÉC

Jour Top	1	2	3	4	5	6	7	8
	9	10	11	12	13	14	15	16
	17	18	19	20	21	22	23	24
	25	26	27	28	29	30	31	

USAGE UNIQUE
Prix: CHF 3.-
Demande écrite / Postkarte

Afin de vous offrir une certaine flexibilité, vous avez la possibilité d'acquérir des vignettes journalières ou demi-journalière auprès du secrétariat des services techniques et auprès du secrétariat de l'Administration communale, au coût de :

Journée entière CHF 5.-
Demi-journée CHF 3.-

¹ Le plan de mobilité communal est en cours de révision - en application de la Loi sur la mobilité entrée en vigueur en 2023 - ceux-ci sont susceptibles d'être modifiés dans les prochains mois.